DEL2026-89

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 056-215602343-20260703-DEL2026_89-DE

SAINT-PIERRE QUIBERON

Nombre de conseillers en exercice	Présents	Votants
19	16	19

L'an deux mille vingt-six, le 30 juin 2026 à 18h30, le conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-Quiberon (Morbihan) dûment convoqué le 26 juin 2026, s'est réuni en session ordinaire au centre culturel de Saint-Pierre-Quiberon sous la présidence de Madame DOYEN Stéphanie, Maire.

Présents : Mme DOYEN Stéphanie, M. GOUARIN Joël, Mme BEGUE Kristen, M. DELAPORTE Christophe, M. LEDOYEN Jérôme, Mme BONNEVILE Hélène, M. SERMIER François, FOURRIER Geneviève, LE LEUCH Eric, Mme LE GOFF Lydia, Mme FIGLAREK Sylvie, M. ARTIGE Jean-François, M. DHEERE Christophe, M. DORÉ Michaël, M. LE PADELLEC Maxime, Mme LUCAS Valérie.

Pouvoirs : Mme FORIN Laurence (pouvoir à Mme DOYEN Stéphanie), Mme BUSSIERE Hélène (pouvoir à Mme FIGLAREK Sylvie), Mme MAUGEY Davine (pouvoir à Mme LUCAS Valérie).

Date de convocation : 26 juin 2026
Secrétaire de séance : M. ARTIGE Jean-François

89-2026 Promotions internes et modification du tableau des effectifs

Rapporteur : Joël GOUARIN

Conformément au code général de la fonction publique, notamment ses articles L.523-1 et L.523-3 à L.523-6.

Conformément au décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale, notamment ses articles 30 et 31 ;

Pour rappel, la promotion interne est un mode de recrutement qui permet d'accéder à un cadre d'emplois de niveau supérieur. Elle se fonde sur le nombre de recrutements intervenus dans le grade ou le cadre d'emplois dans l'ensemble des collectivités affiliées au Centre de Gestion. La nomination au titre de la promotion interne ne peut intervenir que selon l'une des modalités suivantes :

- Inscription sur une liste d'aptitude après réussite à un examen professionnel, s'il y a plus de possibilités d'inscription que de candidatures.
- Inscription sur une liste d'aptitude, sans examen.

Considérant que deux agents ont été promus sur liste d'aptitude, sans examen, au titre d'agent de maîtrise ;

Considérant que la liste d'aptitude est effective à compter du 1er septembre 2026 ;

Vu l'avis favorable de la commission « ressources-humaines » du 25 juin 2026 ;

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET VOTÉ À L'UNANIMITÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :

- **Approuve** la création de deux postes d'agent de maîtrise au titre de la promotion interne, à temps complet dans la catégorie C, à compter du 1er septembre 2026 ;

- **Dit** que les crédits sont prévus au budget concerné (chapitre 012) ;

- **Donne** pouvoir à Madame le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier, notamment pour la signature des actes unilatéraux.

La secrétaire de séance
M. ARTIGE Jean-François

MAIRIE DE ST-PIERRE-QUIBERON (MORBIHAN)

A Saint-Pierre-Quiberon
Le 01/07/2026
Le Maire, Stéphanie DOYEN